

LA JARNE



n°8

L'Otus traversant la Prée Brunet

Mars 2011

INFORMATION MUNICIPALE - COMMUNE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

■ Edito.....	p. 2
■ Actualité municipale.....	p. 3 à 7
■ Vie Jarnaise.....	p. 8 à 9
■ Vie Associative.....	p. 10 à 12

■ Jeunesse.....	p. 13 à 14
■ Information.....	p. 15
■ Histoire et Patrimoine.....	p. 16

www.lajarne.fr

Editorial



Chères jarnaises, Chers jarnais

Les oies, les grues cendrées et de nombreux autres oiseaux survolent La Jarne à l'heure où j'écris ces lignes. Les arbres prennent de jolies couleurs, c'est manifeste, le printemps arrive.

A la mairie tout le monde est sur le pont. L'école vit un grand moment car un gros chantier est en cours. Plus de 800 000 euros seront investis pour refaire intégralement cuisine et salle à manger. L'état, la région, le département, la CDA, nous aident heureusement sur cet investissement.

Un autre gros dossier se termine, c'est la rue des Quatre Chevaliers jusqu'à Mélusine et même jusqu'à la route d'Angoulins. Là aussi nos partenaires (financiers) ont joué le jeu.

Un nouveau chantier va bientôt voir le jour, c'est la rue des Pluviers Dorés. Dès qu'entreprises et maître d'œuvre auront été choisis par la commission d'Appel d'Offres, nous organiserons une réunion publique pour prendre vos avis et vous informer de ce que nous souhaitons faire.

Nos finances nous permettent d'engager ces gros chantiers car toute l'équipe est en permanence au travail. Elus et employés sont très complémentaires et il est fort agréable de travailler dans cette ambiance studieuse, mais très conviviale. J'en profite pour remercier tous les acteurs.

Notre PLU avance bien et nous respectons le calendrier prévu. Vous pouvez trouver en mairie une exposition qui vous renseignera sur l'état du projet. Un registre vous permet également de nous informer de vos remarques et suggestions.

Dans ce numéro du bulletin municipal vous trouverez de nombreuses informations, je vous en souhaite une bonne lecture.

Votre Maire,
Guy Coursan

Prévention « home jacking »

Ces derniers jours, nous avons eu connaissance de deux vols dans des domiciles en présence des propriétaires (home jacking).

Mode opératoire : les auteurs rentrent bien souvent sans effraction par l'entrée principale et dérobent ce qui s'y trouve (sacs à mains, clés de voitures etc...).

Soyez vigilants et n'hésitez pas à signaler tout fait ou comportement suspect.

Composez le 17 police secours ou selon l'heure appelez la police municipale.

Le brigadier chef Arnaud PAUTRAT

Directeur de la publication : Guy Coursan
Rédactrice en chef : Barbara de Montbron
Secrétaire de rédaction : Pascale Martin

Mairie de la Jarne : mairie.lj@wanadoo.fr - BP n°1 rue de l'Eglise - 17220 LA JARNE

Création impression : Imprimerie Rochelaise le nouvel R.

05 46 34 30 05

Dépôt légal : 2012

Crédits photos : Mairie de La Jarne ; Photo de couverture : Serge Torlini

Imprimé avec encres végétales
sur du papier issu de forêts gérées durablement
PEFC 10-31-1240 dans le respect de la charte Imprim'vert



((Extraits des derniers Conseils Municipaux

Le texte intégral du compte-rendu des conseils municipaux est consultable sur le site de la commune www.lajarne.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2010

Suite à la réunion de la commission scolaire, le conseil municipal vote à l'unanimité l'augmentation de 1 % pour la cantine et de 2 % pour l'accueil périscolaire.

CANTINE	
* Quotient 1-2-3	2.17
* Quotient 4-5	2.27
* Quotient 6	2.66

ACCUEIL PERISCOLAIRE				
	Matin	De 16h30 à 17h	De 16h30 à 17h30	De 16h30 à 18h45
Quotient 1-2-3	0.78	1.65	2.68	3.19
Quotient 4-5	0.83	1.85	2.89	3.40
Quotient 6	0.93	2.27	3.29	3.80

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} FEVRIER 2011

Compte Administratif

Olivier MOLANT, présente et commente le compte administratif de l'exercice 2010 :

En section de fonctionnement

Montant total des dépenses:

1 486 465.01 €

La comparaison des dépenses 2009 et 2010 montre une augmentation de 4% des charges à caractère général et de 0.9% des charges de personnel en 2010.

Montant total des recettes réelles:

1 719 317.64 €

Solde de la section :

232 852.63 €

En section d'investissement

Montant total des dépenses:

969 105.56 €

Montant total des recettes:

1 218 145.12 €

Solde de la section :

249 039.56 €

Les soldes importants sont dus au report des travaux de viabilisation du Fief Girard Sud et des travaux de voirie de la rue des pluviers dorés qui n'ont pu être effectués en 2010.

Compte de Gestion

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

LES DOSSIERS « VOIRIE » 2011

Le conseil municipal a souhaité poursuivre ses efforts en 2011 et a voté un programme de rénovation des équipements et voirie ambitieux conforme à ses engagements.

Les pluviers dorés

La rue des pluviers dorés est une voirie très sollicitée par la circulation quotidienne et sa structure n'est pas adaptée à la circulation des transports en commun. L'absence partielle de trottoir rend le déplacement des piétons difficile.

Nous avons d'ores et déjà commencé les études de rénovation de cette rue avec pour objectifs :

- Assurer la sécurité des personnes et des véhicules en mouvement ou en stationnement
- Adapter la chaussée à la circulation
- Améliorer la qualité du paysage urbain

Prochainement, les riverains de la rue des Pluviers Dorés seront invités à une réunion publique de présentation et d'échange sur le projet.

Quartier du grand clos

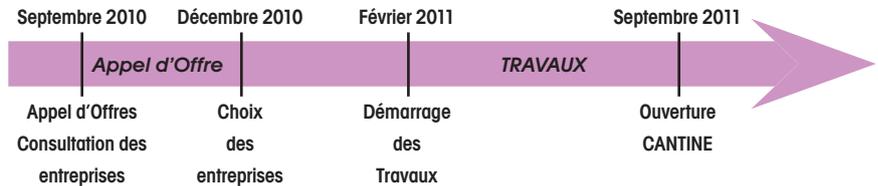
La rénovation du parking du grand clos est terminée.

Autres points

Nous poursuivons notre programme pluriannuel de rénovation des voiries et trottoirs de la commune avec en particulier des actions sur la route « Nationale »

*Eric Villette
Adjoint à la voirie
et aux bâtiments communaux*

((Restructuration cantine scolaire de La Jarne



Depuis le mois de septembre dernier, le cabinet d'Architecte COINETET, maîtrise d'œuvre retenue pour l'opération de restructuration de la cantine scolaire de la JARNE, travaille sur ce projet conformément aux objectifs fixés qui sont :

- Améliorer les conditions d'accueil des enfants,
- Être en mesure de produire 250 repas par jour dès la rentrée scolaire 2011,
- Mettre le développement durable au cœur de ce projet,
- Intégrer la nouvelle construction dans l'environnement,
- Respecter l'enveloppe budgétaire.

Le dossier technique et le permis de construire de la future cantine ont reçu

un avis favorable de la part de toutes les instances administratives et techniques.

La phase de consultation des entreprises a également été menée à terme dans les délais. La commission d'appel d'offre s'est réunie le 23 décembre 2010 et a retenu les entreprises pour l'ensemble des corps d'état (14 lots).

L'opération de restructuration et d'extension de la cantine scolaire est désormais perceptible avec l'apparition des engins de travaux de l'entreprise EMC, chargé des travaux de démolition, du gros œuvre et de la maçonnerie.

Les premiers à l'avoir constaté sont, bien entendu, nos enfants, le personnel de

cantine et l'ensemble des directeurs et professeurs du groupe scolaire qui, pendant cette phase de travaux, adaptent leur quotidien en toute sécurité. Les enfants de l'école maternelle accompagnés de leurs parents empruntent la même entrée que les enfants de l'école élémentaire, l'ancienne entrée maternelle étant réservée aux accès chantiers.

Il s'agit maintenant de respecter le planning des travaux.

*Eric Villette
Adjoint à la voirie
et aux bâtiments communaux*

((Budget Primitif 2011

Exécution du Budget 2010 :

Par un vote favorable du Compte de Gestion et du Compte Administratif, le conseil municipal a reconnu le 1er février dernier, la sincérité des dépenses et recettes ainsi que le respect des autorisations budgétaires accordées.

Budget Primitif 2011 :

Afin de respecter et de poursuivre nos engagements, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2011 d'un montant global de 3 221 461,08 €. Il portera essentiellement sur les objectifs suivants :

- Ne pas augmenter cette année la part communale de notre fiscalité : Taxe d'habitation, Taxe Foncière sur le bâti et le non bâti.
- Continuer de maîtriser nos dépenses de fonctionnement afin de renforcer l'autofinancement par l'optimisation des ressources de

fonctionnement, sans pour autant nuire au service important rendu à la population.

- Réaliser un programme d'investissements et d'équipements de taille pour la commune cette année, comportant notamment deux postes importants : restructuration et construction d'une nouvelle cantine pour un montant de 832 000 €. Réfection d'une première tranche, rue des Pluviers Dorés ainsi que la rue des Avocettes pour un montant de 250 000 €.

- Un endettement maîtrisé à hauteur de 10,25 % après souscription possible d'un emprunt destiné à couvrir en partie ces nouvelles dépenses.

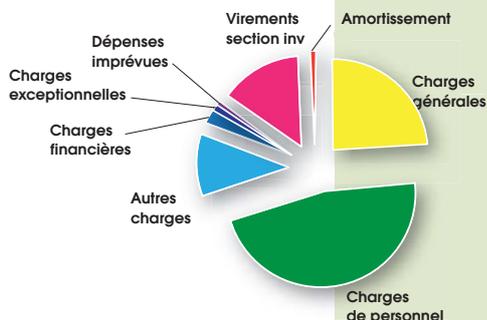
Ce budget ambitieux devrait donc nous permettre de continuer à agir avec efficacité pour le bon développement de La Jarne.

*Olivier Molant - Adjoint
La Commission et le service Compta Finances
Sans oublier l'aide précieuse
des différents services de la mairie*

SECTION DE FONCTIONNEMENT

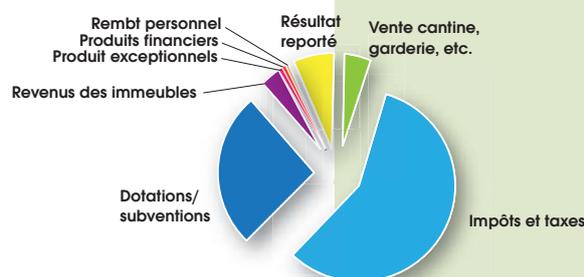
DEPENSES

Charges générales	364 814,00
Charges de personnel	731 900,00
Autres charges	174 100,00
Charges financières	41 627,31
Charges exceptionnelles	2 000,00
Dépenses imprévues	10 532,18
Virement section inv	231 579,22
Amortissements	11 400,00
TOTAL	1 567 952,71



RECETTES

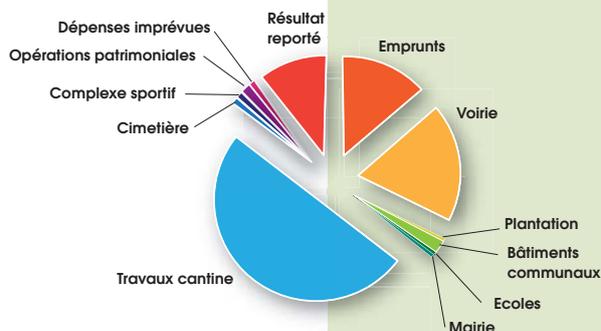
Ventes cantine, garderie, etc	79 400,00
Impôts & taxes	888 540,00
Dotations/subventions	430 247,00
Revenus des immeubles	46 700,00
Produits financiers	8,00
Produits exceptionnels	10 300,00
Rembt personnel (maladie)	3 000,00
Résultat reporté	109 757,71
TOTAL	1 567 952,71



SECTION D'INVESTISSEMENT

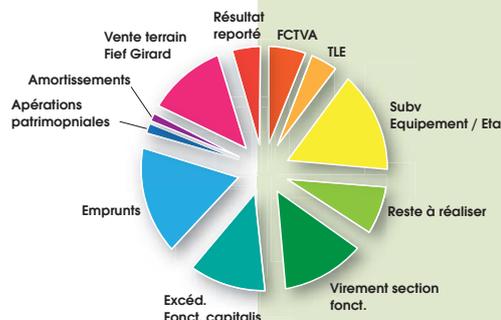
DEPENSES

Emprunts	220 773,82
Voirie	320 554,54
Plantation	9 005,52
Bâtiments communaux	28 550,00
Ecoles	1 625,00
Mairie	7 200,00
Travaux cantine	832 662,57
Cimetière	7 000,00
Complexe sportif	5 000,00
Opérations patrimoniales	31 933,20
Dépenses imprévues	15 000,00
Résultat reporté	174 203,72
TOTAL	1 653 508,37



RECETTES

FCTVA	99 000,00
TLE	72 027,00
Subv Equipement/Etat	265 447,35
Reste à réaliser	132 133,00
Virement section fonct.	231 579,22
Excéd. Fonct.capitalisé	220 000,00
Emprunts	300 000,00
Opérations patrimoniales	31 933,20
Amortissements	11 400,00
Vente terrain Fief Girard	210 530,10
Résultat reporté	79 458,50
TOTAL	1 653 508,37



((Nouveaux conteneurs à ordures enterrés pour un environnement nickel !



C'est avec une certaine impatience que les élus attendaient la mise en place des trois premiers conteneurs à ordures enterrés dans la commune de La Jarne. Ils sont destinés à remplacer les bacs non-enterrés disposés près des terrains de sport sur le parking qui prolonge la rue Pierre de Coubertin. Cet endroit est souvent considéré comme une aire de stockage provisoire (qui parfois dure longtemps) pour les gravats utilisés pour la voirie et autres décombres laissés à l'abandon. A l'écart des mai-

sons d'habitation, ce lieu est devenu au fil du temps un dépotoir pratique pour quelques-uns et agaçant pour tous les autres. Le phénomène est bien connu, la saleté attire la saleté et les mauvaises habitudes s'installent durablement. Par exemple, les bacs à verre étaient entourés de toutes sortes de déchets et, pour le comble, de bouteilles que certains indécents charriaient à même le sol à quelques décimètres de l'orifice prévu pour le tri sélectif. En installant les nouveaux collecteurs

enterrés dans un espace commun dégagé et propre, les élus souhaitent inciter l'ensemble de la population à déposer ses déchets de manière écocitoyenne. Pour initier l'ensemble de la population jarnaise au tri sélectif individuel, l'installation d'un deuxième kit de bacs est prévu au nord de la rue nationale. L'ensemble de ce projet a pu être mené à bien grâce à l'aide financière et technique de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle qui, rappelons-le, a en charge l'enlèvement, la récupération et le traitement des ordures ménagères ainsi que la gestion des déchetteries et de la station de compostage. Nous comptons donc sur le civisme des Jarnais pour qu'ils déposent leurs ordures dans les trois conteneurs bien distincts (ordures ménagères - emballages recyclables - verre) sans souiller la station de tri, ni polluer l'environnement en général...

*Jérôme Goyallon
et la Commission environnement
et Développement Durable*



Ça roule pour les Quatre chevaliers !

Les travaux de la rue des Quatre chevaliers sont terminés. C'est avec une immense satisfaction que cyclistes et automobilistes, sans oublier les adeptes de la marche à pied, peuvent désormais goûter aux plaisirs que procure la nouvelle bande de roulement de la rue des Quatre chevaliers. Les légendaires nids-de-poule ont enfin disparu sous une chape de goudron et les imperfections de la chaussée ont été gommées par un revêtement en enrobé hydrocarboné des plus confortables. Les bas côtés de la route seront progressivement stabilisés par le tassement naturel de la terre et par sa revégétalisation spontanée. Entre le début de la rue des Quatre chevaliers et la salle Mélu-

sine la plantation de la haie vive est programmée pour le mois de mars dans le cadre de la journée «Reconquête du paysage». En attendant, soyez prudents sur les voies refaites à neuf. Une tendance aux excès de vitesse a été constatée et ce n'est pas pour aller plus vite que la commune de La Jarne, la CdA de La Rochelle et le Conseil Général de la Charente-Maritime ont investi 224 000,00 euros. C'est pour votre sécurité et celle de vos enfants dans un cadre de vie sans cesse amélioré ...

*Jérôme Goyallon,
Adjoint à l'Environnement et
au Développement Durable*

((La Jarne : notre village arboré !

Venez nombreux à la Journée plantation le samedi 2 avril 2011

Dans le cadre de la Semaine régionale de l'arbre et de la haie et de notre programme municipal de Reconquête du paysage, la Région Poitou-Charentes et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle nous ont chacune consenti une aide financière pour la troisième année consécutive. Grâce à ces subventions, la municipalité de La Jarne procède depuis 2008 à la réintroduction d'essences locales anciennes dans le parc communal de la salle Mélusine et sur la voie publique de tout notre territoire. La population est, comme les années précédentes, invitée avec les élus locaux à participer activement à cet événement.

Samedi 2 avril, à partir de 10h00, équipés d'outils de jardinage, les enfants de l'école et leurs parents vont ainsi mettre en terre un nouveau verger. Des trous comblés de terre végétale auront été aménagés au préalable sur le plateau calcaire pour faciliter l'implantation de 28 arbres fruitiers. Ce chiffre correspond aux 28 bébés jarnais qui ont vu le jour en 2010. Chaque écolier de la Jarne participant à la manifestation recevra un plant à repiquer dans son jardin.

Une haie arbustive longue de 245 mètres constituée d'un millier de plants d'une vingtaine de variétés différentes sera également plantée tout au long de la piste cyclable qui mène à la salle Mélusine. Ce chantier sera réalisé par l'équipe du service technique de la commune dans le courant de ce mois

de mars pour être terminé avant la Journée d'inauguration du 2 avril.

Cette journée dédiée à la protection de l'environnement permettra également au public de visiter dans la salle Mélusine l'exposition L'EAU : UNE RESSOURCE VITALE. Il s'agit du quatrième et dernier volet de la série «Le développement durable, pourquoi ?» de Yann Arthus-Bertrand. Les élèves de l'école de la Pierre Levée pourront, bien entendu, s'en inspirer pour mener à bien l'opération pédagogique sollicitée par la Région Poitou-Charentes dans le cadre de la semaine régionale de l'arbre et de la haie qui traitera cette année de l'eau et de l'arbre. Affaire à suivre...

Jérôme Goyallon,
Adjoint à l'Environnement et
au Développement Durable

Le « sentier de découverte de La Jarne » : Une balade pour la tête et les jambes

Les membres de la « Commission voies cyclables et sentier de découverte », composée exclusivement de Jarnais (élus ou non), ont rendu leurs copies et leurs illustrations à leurs partenaires : le Service Environnement de la CdA de La Rochelle et l'Association Nature-Environnement 17. Ces derniers ont ainsi pu mettre en forme à partir de textes inédits, de photos actuelles et anciennes, d'œuvres picturales originales, les huit panneaux qui jalonnent les huit kilomètres du sentier de découverte de La Jarne. La phase de fabrication des panneaux en bois et résine a donc été lancée. L'inauguration du sentier de découverte de La Jarne devrait avoir lieu le samedi matin 14 mai 2011, date que la mairie et son site Internet vous préciseront très prochainement.

La Commission Voies cyclables
et sentier de découverte



« Quiz Développement Durable »

Les résultats du Quiz de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), paru dans notre le bulletin municipal n°7, sont disponibles en Mairie ou consultables sur notre site www.lajarne.fr



Galette des rois



Comme chaque année, le CCAS (Centre Communal d' Action Sociale) et la municipalité de La Jarne ont convié «les Aînés» à la traditionnelle galette des rois.

Près de 140 d'entre eux ont répondu présents à l'invitation le samedi 22 janvier. S'il y eut quelques défections dues à la grippe, la doyenne du village, Madame Lucienne Pommier, âgée de 103 ans, était bien là, toujours en pleine forme et forçant l'admiration par sa présence d'esprit et son optimisme.

Galettes, brioches, papillotes, boissons diverses, tout était là pour faire la fête avec la chanteuse Cathy Joubert et son accordéon. Les reines élirent leurs rois avant que bon nombre de convives se lancent sur la piste de danse. Une surprise attendait les danseurs : le maire monta sur la scène, s'empara d'un micro et interpréta en duo avec Cathy une chanson bien connue reprise en cœur par l'assemblée amusée !

Puis Guy Coursan, a présenté ses vœux au nom des membres du CCAS et des élus avant de remettre des chocolats à la doyenne et au doyen de l'assemblée, Jean Brissonneau . Plus âgé de deux mois, celui-ci a détrôné cette année Maurice Planchot qui ne lui en veut pas et se porte toujours comme un charme.

Puis la danse a repris de plus belle jusqu'à la tombée de la nuit avec au programme valse, tangos mais aussi un sirtaki endiablé et du twist... « Mamie Lucienne » a alors manifesté, elle aussi, son envie de danser. Elle s'est littéralement lancée sur la piste pour une lambada des plus rythmée dans les bras d'un Adjoint au Maire très ému. Notre plus que centenaire nous épatera toujours !

La Commission Communication

((Le mérite d'une jarnaise à l'honneur

C'est lors des nominations du mois de novembre 2010 que Véronique Rougé a vu, à sa grande surprise, son nom dans le Journal Officiel pour le grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, notre deuxième Ordre national. Jarnaise depuis 1992, mais venant de la région parisienne avec son mari et ses deux enfants, Véronique est originaire de la région de Thouars dans le nord-est des Deux-Sèvres. Première personne recrutée lors de l'implantation de l'entreprise à La Rochelle, cela fait maintenant presque vingt ans qu'elle est entrée comme secrétaire et responsable de l'accueil à l'Institut Forthom, département formation d'Egis Bdpa. Elle est aujourd'hui attachée de direction et responsable administrative et financière de cet institut de formation des cadres africains du secteur public. Elle administre dix permanents et plus d'une centaine de vacataires.

Forthom accueille chaque année à La Rochelle environ quatre cents stagiaires africains francophones et forme plus de mille cinq cents cadres en Afrique. Madame Rougé participe également à la mobilisation des formateurs recrutés pour les sessions organisées à l'étranger. Elle a notamment assuré la coordination locale de cycles de formation au Bénin et au Mali et participé à plusieurs missions commerciales sur le continent africain. Ce sont ces vingt ans de travail, de progrès, qui sont maintenant appréciés par cette distinction qui reconnaît ses services distingués, résultats de sa détermination et de son implication

personnelle dans le développement de son entreprise. Cette nomination répond parfaitement à l'objectif qu'a fixé, le 3 décembre 1963, le général de Gaulle son créateur, au nouvel Ordre National du Mérite : « L'Ordre National du Mérite est destiné à récompenser les mérites distingués acquis soit dans une fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée ».

Cette fondation avait pour objet de limiter le nombre d'ordres ministériels et de faire disparaître les ordres coloniaux. Treize décorations disparurent ainsi. Il reste aujourd'hui, dans l'ordre protocolaire suivant : la Légion d'Honneur, l'Ordre de la Libération, la Médaille Militaire, l'Ordre National du Mérite, les Palmes Académiques, le Mérite Agricole, le Mérite Maritime, les Arts et Lettres.

La médaille de l'Ordre est une étoile à six branches doubles émaillées de bleu surmontée d'une bélière de feuilles de chêne entrecroisées. A l'avant, l'effigie de Marianne avec l'inscription « République française » ; au revers, deux drapeaux croisés avec l'inscription « Ordre National du Mérite - 3 décembre 1963 ». Elle est suspendue à un ruban couleur « Bleu de France » moiré. Encore Bravo à Véronique Rougé.

Philippe Mounier
Conseiller Municipal



((Parole d'un élu

Une mutation douce

A intervalles réguliers de grands sommets internationaux environnementaux s'engagent pour améliorer le sort de la planète TERRE. Beaucoup de publicité en est donnée.

Le temps passe, et les promesses ne sont pas toujours suivies d'effets. D'autres promesses les remplacent. Pourtant, proche de nous, sur notre territoire de vie, au quotidien, une grande mutation s'organise. Ceci depuis des années, bien plus, des décennies, au prix de la volonté politique. Sans brutalité, la ville se transforme ainsi que les moyens de s'y déplacer. C'était parti d'un coup de publicité, les vélos jaunes opération pilote de La Rochelle.

En matière de mobilité il faut être original, il faut surtout bousculer les habitudes. Je m'aperçois que dans notre village loin de la ville, le bus Yelo fait aujourd'hui partie du décor. Il suffit

d'une escapade en centre ville, en bus évidemment, pour voir ce qui a changé. Les vélos-parcs, la livraison des commerçants en camionnette électrique, le vélo-taxi, le passeur électrique, les gares TER, les voitures électriques en location,, et le véhicule sans chauffeur. Nous sommes plongés dans cette mutation douce. Quel sera l'avenir ?

Il est sûr que nous bougeons de plus en plus et de manière très différente. C'est aussi l'objectif du futur, de pouvoir passer du train, au bus, au vélo facilement. Je constate, dans ce domaine, la cohérence des choix de la ville pour l'avenir des déplacements et de la qualité de vie.

Il est primordial d'ouvrir un parking souterrain pour protéger le centre ville, car nous pensons tous qu'il manque de place pour garer sa voiture.

Mais on se trompe, le but des décideurs de la ville n'est pas celui-ci, les 650 places créées peuvent dès aujourd'hui libérer 650 places en aérien pour créer des espaces de promenade. Je pense à l'emplacement du manège de chevaux de bois sur le quai Valin. C'est un choix suivi par beaucoup de grandes villes.

Je suis un usager occasionnel de la ligne 37. A chaque fois, je constate la qualité de service, le bus est toujours propre, sans dégradation. Les chauffeurs sont polis et vigilants, ils stoppent tout comportement anormal d'un usager.

Pour finir, je prends un pari, le téléphérique ne viendra pas à La Rochelle.

Serge Tortini
Conseiller Municipal



BILAN INTERVENTIONS DU POLICIER MUNICIPAL 2010

Opération tranquillité vacances	Différents de voisinage	Intervention nécessitant un accompagnement social	Cambriolage et vol	Violence conjugale	Accident matériel et corporel	Dégradation volontaire de biens communaux avec dépôt de plainte	Service d'ordre (14 juillet, cérémonies, etc...)	Rondes de nuit
34	31	12	15	4	14	8	7	12 + nuit du 1er mai
Procédure d'Urbanisme	Véhicules légers retrouvés volés sur la commune	Interventions diverses Affaires liées à la Jeunesse (médiation, tags, etc...)	Maltraitance sur animal domestique	Permis de détention chien 1ère et 2ème catégorie	Tentative de suicide	Police funéraire Pose de bracelets exhumations	Sanctions	Obligation
5	8	30	2 dont 1 chien abattu au fusil	9 délivrance de permis de détention	3	7	<ul style="list-style-type: none"> 1 procédure liée aux stupéfiants 6 infractions code de la route 1 procédure exécution d'office 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation comportementale négative obligeant l'euthanasie chien de 2ème catégorie (rottweiler) Procédure euthanasie chien mordeur (berger allemand)

Le travail du policier, c'est aussi :

- les heures hebdomadaires de circulation des écoles
- La police administrative (rédaction des arrêtés municipaux, courrier, main-courante)
- Les patrouilles de jour ainsi que les diverses réunions (modalités de circulation, prévention de la délinquance, ALPMS, Gendarmerie, liaison préfecture, trésorerie, CDA).

Brigadier Chef
Arnaud PAUTRAT



Club de G.Y.M

Gymnastique - Yoga - Marche

Nos 219 adhérents participent de façon assidue à nos activités.

La soirée Beaujolais Nouveau a eu un vif succès et a été l'occasion d'échanges chaleureux entre les participants.

C'est par un temps printanier que, le 6 février dernier, 44 membres des « Guiboles Jarnaises » ont participé à la 17ème randonnée des Mimosas à St Trojan. Nous avons obtenu la coupe du club le mieux représenté.

Repas convivial, mimosas en fleurs, ce fut une excellente journée.

Un week end de neige au Mourtis est également prévu à la mi-mars.

Le samedi 21 mai, nous organisons un dîner spectacle à la salle Mélusine. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au 06 77 82 86 60 ou 05 46 56 64 00.

Les « Guiboles Jarnaises » clôtureront la saison par une sortie à Belle-Ile le week-end de la Pentecôte.

Scène théâtrale jarnaise (saison 2011)

Pour sa troisième année d'existence, la troupe TRAC en SCÈNE prépare depuis plusieurs mois un nouveau spectacle.

A l'affiche cette année, une pièce en deux actes...

une comédie policière intitulée :

« Le coupable est dans la salle »

pour trois représentations à la salle Mélusine les :

**vendredi 15 avril à 21 h,
samedi 16 avril à 21 h,
dimanche 17 avril à 15 h**

Notez dès maintenant ces dates sur vos agendas pour venir enquêter et vous divertir en notre compagnie.

Théâtralement vôtre,

Contact Trac en Scène
Jean-Christophe MÉREAU
(06 82 66 50 85 – trac-en-scene@orange.fr)



La saison continue pour le tennis jarnais

Quelque soit votre niveau, débutant ou confirmé, pour du loisir ou de la compétition, venez nous rejoindre pour pratiquer ce sport dans un esprit de détente.

Pour les enfants, l'école de tennis est encadrée par Matthieu qui propose des cours tous les mercredis après-midi de l'année scolaire. Pendant les vacances, il vous proposera des stages et des animations autour de la petite balle jaune.

N'hésitez pas à le contacter au 06 69 18 36 98.



Tarif 2011 (incluant la licence FFT)

Ecole de tennis : 65 € pour l'année/enfant

Adulte : 75 €

Couple : 120 €

Etudiant et lycéen : 55 €



Association Tennis Jarnais
Mairie de La Jarne
Salle des 4 chevaliers
17220 LA JARNE
tennisjarnais@gmail.com
05 46 56 66 07 répondeur

SOCIÉTÉ HIPPIQUE AUNIS La Rochelle - La Jarne

Depuis septembre dernier, la saison 2010/2011 est repartie de plus belle pour la Société Hippique Aunis La Rochelle-La Jarne qui, avec plus de 520 licenciés reste leader dans le département et la région en terme d'adhérents.

Une bonne nouvelle pour l'association qui, depuis plus de deux ans, ne cesse d'améliorer la qualité de ses enseignements, de sa cavalerie, de ses infrastructures et la diversité de ses activités.

Le 12 septembre 2010, à l'occasion de la Journée Nationale du Cheval, la SHA a ouvert ses portes aux adultes et enfants curieux de découvrir le sport équestre. La compétition a également repris avec un double titre de Champion régional individuel et par équipe remporté par ses jeunes cavalier(e)s lors du Championnat Régional Amateur de Bressuire en septembre.

Une année 2010 qui s'est clôturée par le Noël des Chevaux les 18 et 19 décembre, offrant aux nombreux spectateurs présents un festival de démonstrations, de jeux à cheval, à poney, à pied, un dîner-concert et un carrousel surprise !

Cette année encore, le centre équestre de La Jarne propose grands nombres de disciplines: Reprises adultes et enfants tous niveaux, Equifun, Saut d'obstacles (CSO), Hunter, Horse ball, Balades, Stages dressage...

Au programme donc, loisirs, compétitions, balades, jeux,... de quoi répondre à tous ceux que le monde du cheval attire !!

Contact :

Société Hippique Aunis
La Rochelle-La Jarne

Ferme Saint-Mathurin - 17220 LA JARNE

Tél: 05 46 44 32 34 - Email: sha.larochelle@wanadoo.fr

Horaires, infos et vidéos sur notre site :
<http://shapagesperso-orange.fr>



Champion Régional Individuel et par équipe
Amateur 3
Championnat Régional Bressuire sept/2010

LE COMITE DES FETES

Après la soirée bavaroise du 19 mars, le Comité des Fêtes lance une nouvelle édition du festival de musique et réitère une grande fête du village telle qu'il l'avait organisée il y a deux ans :

« Les Mercredis Eclectiques de La Jarne » deuxième édition !

Après le succès de cette manifestation l'an passé, le Comité des Fêtes de La Jarne récidive avec un principe identique mais une programmation totalement renouvelée.

9 concerts gratuits sur 9 semaines.

Le concert d'ouverture aura lieu le mercredi 4 mai à 19h avec KAZEMY. Si vous avez aimé Mrs WHITE l'an passé, alors vous adorerez KAZEMY et son rock puissant et jeune. Quelques reprises, mais surtout des compositions originales.

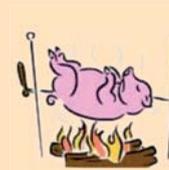
Les mercredis (éclectiques) de La Jarne, c'est un concert différent, un groupe différent, un style différent chaque mercredi à 19h Salle Mélusine. Des groupes rock bien sur, du jazz, du blues, de la pop et même des chants marins.

N'hésitez pas à venir écouter les musiques que vous aimez et découvrir celles que vous allez aimer.

Les mercredis (éclectiques) de La Jarne, c'est toute l'ambiance décontractée des apéro-concerts.

(Buvette et cannelés croustillants sur place).

C'est Salle Mélusine. C'est à 19h. C'est tous les mercredis entre les vacances de printemps et les vacances d'été, soit du 4 mai au 29 juin.



Grande fête au village le 4 juin « cochon à la broche »

Le comité des fêtes organise une grande fête du

village, place de la liberté, avec un VIDE-GRENIER, un MARCHE de producteurs et d'artisans, et le soir, un grand repas : COCHON A LA BROCHE*. Des animations sont prévues tout l'après midi, jeux en bois traditionnels d'autrefois, présentés et animés par la fédération française de jeux en milieu rural et mis à disposition de tous, animation musicale assurée par l'école de musique de La Jarne, animation jazz pendant le repas.

Toute la journée, buvette, sandwiches, plancha, moules frites...

Réservations dès maintenant (bulletins téléchargeables sur le site internet) pour le vide grenier, le marché et le repas (*menu : entrée, cochon grillé + garniture, fromage, dessert : 15 € - nombre de places limité - réservation obligatoire).

Renseignements, détails et programmation complète sur www.CDFIajarne.fr ou en appelant le 05 46 29 12 64

Le Président : Vincent Coppolani

L'A.C.C.A.
avec un peu de retard
vous présente
ses meilleurs vœux.

Pour sa part, elle souhaite que les relations entre Jarnais et chasseurs soient toujours animées par le respect et une cohabitation sans problème.

Les membres du Conseil
d'Administration
Monsieur GIRAUD Antoine
Président de la société



((Le club des Aînés Ruraux

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que les Aînés de La Jarne se réunissent le **jeudi après midi, de 14 h à 18 h**, dans la petite salle Mélusine pour jouer aux cartes et goûter tous en ensemble. Ils aiment également se réunir autour d'une bonne table pour pouvoir échanger et partager de bons moments. C'est ainsi que certains ont profité d'une sortie au cabaret «l'Ange Bleu» à Gauriaguet, puis quelques jours plus tard, d'autres se réunissaient autour d'une choucroute à St Vivien pour une soirée dansante, sans oublier le repas de fin d'année au «Bistro Malin» à Angoulins qui a fait l'unanimité.

En janvier, après avoir dégusté la galette offerte par le Club, le bureau a été réélu quelques jours plus tard lors de l'Assemblée Générale du 24 janvier. 2011 a vu la reprise des loisirs belote et tarot : dix joueurs étaient présents pour une rencontre amicale de tarot à la Jarrie et le 2 février, ils participaient au concours de belote à Salles sur Mer. Ils ont aussi de nombreux projets :

- le 02 avril, ils sont conviés à un repas de printemps à St Vivien avec l'orchestre Atlantic.
- le 02 mai, ce sera une rencontre amicale de tarot également à St Vivien.
- le 12 juin est envisagée une sortie au

cadre noir de Saumur

- et le 22 juin un pique nique au lac du Vergeroux.

Comme quoi nos Aînés savent se divertir et ils souhaiteraient que beaucoup d'autres jarnais viennent les rejoindre. Pour participer aux voyages, il suffit d'adhérer au club, le prix de l'adhésion est de 11 euros, somme modeste qui permet d'être assuré et de partir serein. Pour tout renseignement, téléphoner au 06.24.44.39.13.



Le Football-Club jarnais organise

Un repas le 2 avril, salle Mélusine
Un tournoi les 18 et 19 juin, au stade
Un vide-grenier le 3 juillet, au stade

Tous renseignements auprès de
Mr GUYON Philippe, dirigeant du club
 tél : 06 18 15 57 69
 e-mail : guyonphil@yahoo.fr
 ou 30, rue des Rouhards - 17440 AYTRE

Les Ateliers Musicaux



Une nouvelle convention vient d'être signée avec l'association, installée dans les locaux communaux 2 rue de l'église.

Elle propose des :

Cours de guitare classique, cours de guitare électrique, cours de basse, cours de batterie, cours de piano, cours d'initiation aux instruments, ateliers de répétition en groupe, ... Les cours s'adressent à tous : Parents, Enfants, Adolescents...

La méthode repose sur un principe simple :

- La satisfaction de progresser rapidement au rythme de chacun,

- Le plaisir de s'exprimer dans tous les styles : rock, blues, picking, variété, jazz, classique...
- La joie de jouer dès les premiers cours,
- La possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de s'attarder un peu plus sur les théories de solfège, d'improvisation ou d'harmonie.
- Pour les enfants, la possibilité de découvrir, de façon ludique, la pratique instrumentale du synthé, de la guitare, du métallophone...pour faire leur choix futur.

Pour tout renseignement : tél. 05 46 01 54 49

((Le Père Noël à l'école



Avec un peu d'avance sur le calendrier, le 16 décembre dernier, le Père Noël s'est arrêté, comme chaque année, à l'école de la Pierre Levée. Avec un panier chargé de friandises, il est allé, de classe en classe, faire sa distribution pour le plus grand plaisir des enfants. Ces derniers, coiffés d'un bonnet rouge étoilé, (bonnet remis deux jours plus tôt par l'AJPE au cours d'un spectacle de marionnettes offert par cette association) l'ont remercié avec des dessins ou en chantant « Petit papa Noël ».

Les enfants de la maternelle, très étonnés et émerveillés, ouvraient de grands yeux. Une petite fille lui a même confié, à son plus grand étonnement, sa « tétouche » : sans doute avait-elle fait le vœu de devenir grande en 2011 ! (Si seulement tous

les êtres humains avaient pris d'aussi bonnes résolutions !).

C'est à la cantine, que s'est terminé l'après midi où les cuisinières avaient préparé un chocolat chaud accompagné de brioches.

Son panier vide, le Père Noël est alors reparti, en promettant bien sûr de revenir en décembre 2011. Le soir même, le Maire et les membres du conseil municipal offraient leurs vœux à l'ensemble du personnel communal ainsi qu'aux personnes bénévoles qui, trois fois par semaine, avec patience et dévouement, viennent aider de petits jarnais à faire leurs devoirs. Encore un grand merci.

Annie Merveilleux
Adjointe aux Affaires Scolaires



INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

Enfants nés en 2008

Ecole maternelle La Pierre levée
85 rue nationale
17220 LA JARNE
05 46 27 10 33

Les inscriptions auront lieu sur rendez-vous:

- Le lundi 11 avril 2011 (de 16 heures 40 à 18 heures 30)
- Le mardi 12 avril 2011 (de 16 heures 40 à 18 heures 30)
- Le jeudi 14 avril 2011 (de 16 heures 40 à 18 heures 30)
- Le vendredi 15 avril 2011 (de 16 heures 40 à 18 heures 30)

A cette occasion, les parents devront se munir:

- Du certificat délivré par la Mairie (établi à partir du livret de famille et d'un justificatif de domicile)
- Du livret de famille
- Du carnet de santé
- D'un certificat médical délivré par le médecin attestant que l'état de santé et de maturation physiologique de l'enfant est compatible avec la vie en milieu scolaire (propreté)
- Si l'inscription intervient après un changement de domicile, du certificat de radiation délivré par le directeur ou la directrice de l'ancienne école

Pour les inscriptions à la cantine et à la garderie, fournir également à la mairie les certificats des employeurs.



((Petite enfance / jeunesse

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal, soucieux de pérenniser un service de qualité pour la petite enfance et la jeunesse, a souhaité que nos petits jarnais puissent continuer à fréquenter un centre de loisirs et que nos assistantes maternelles puissent continuer à se retrouver. C'est pourquoi il a autorisé le Maire à signer des conventions avec l'association d'éducation populaire Angoul'loisirs et le centre social d'Aytré pour le Relais Assistance Maternelle Parents Enfants (RAMPE) :

Angoul'loisirs :

Depuis de nombreuses années, cette association mène une réflexion sur l'enfance et applique une vraie politique de l'emploi et de la formation pour ses animateurs. Cette politique explique son succès auprès de la population et l'engagement financier de notre commune.

Angoul'loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis, pendant les petites et les grandes vacances ; pour tout contact : 05 46 56 84 66. Des places et des tarifs préférentiels sont réservés aux Jarnais.

RAMPE :

Anne Saussereau que certains connaissent bien, responsable du relais, propose un lieu d'échanges et de rencontres pour les assistantes maternelles et les familles.

Le Relais est ouvert le lundi et le jeudi matin de 9h30 à 11h30 pour des activités collectives d'éveil. Chacun y vient librement et sans inscription préalable.

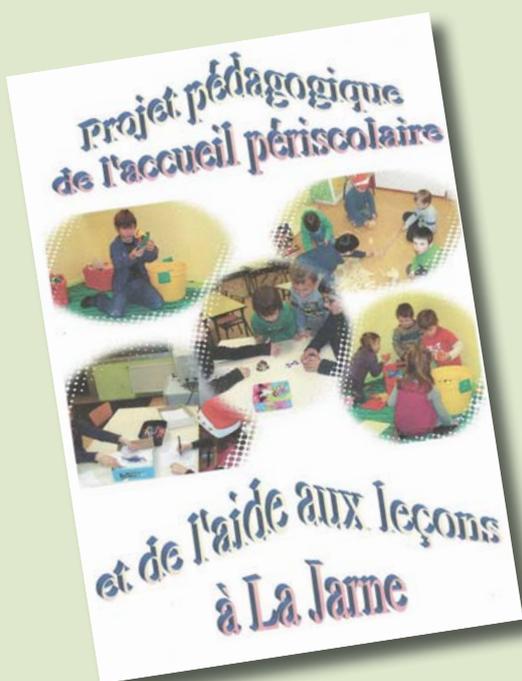
Une permanence téléphonique d'informations est assurée par Anne le lundi de 12h à 16 h. Possibilité de prendre rendez-vous : 05 46 44 41 05

mail : rampirouette@yahoo.fr

*Nathalie Coppolani
Ajointe Petite enfance/jeunesse*

lundi	jeudi
21 mars Matinée « la smala »	24 mars Sortie à l'aquarium (relais fermé)
28 mars Matinée « la smala » - Atelier motricité	31 mars Matinée « la smala » - Atelier « les p'tites histoires »
4 avril Sortie à l'aquarium (relais fermé)	7 avril spectacle au Carré Amelot
11 avril Matinée « la smala » - Atelier motricité	14 avril Matinée « la smala »
18 avril Matinée « la smala »	21 avril Matinée « la smala »
25 fermé	28 fermé

Durant les vacances de Pâques, Le local du Relais sera fermé les 19 et 22 avril ainsi que du 25 au 29 avril 2011



Projet pédagogique

Le 27 janvier, les parents des écoliers jarnais fréquentant l'accueil périscolaire étaient invités à une réunion de présentation du projet pédagogique élaboré par Marion Girault, Directrice des activités périscolaires, en concertation avec Annie Merveilleux, Adjointe aux Affaires scolaires et Sylvie Porcher DGS.

Ce projet pédagogique concerne

- l'accueil périscolaire (accueil du matin et du soir)
- l'aide aux leçons*,
- ainsi que la pause méridienne.

Pour chaque volet ont été mis en évidence : le fonctionnement, les objectifs opérationnels, les moyens mis en place et le rôle des personnes chargées de ces missions.

Les parents présents ont semblé apprécier ce diaporama commenté par Marion et adhérer à son contenu. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de trouver le texte de ce projet sur le site de la commune www.lajarne.fr.

*Nous accueillons toujours avec plaisir les personnes qui voudraient se joindre à l'équipe de bénévoles qui participent à « l'aide aux leçons », s'adresser en mairie.

*Annie Merveilleux
Adjointe aux Affaires Scolaires*

17220

LA JARNE



Le service d'aide à domicile de La Jarrie est un service public. Il apporte une aide aux personnes âgées et/ou handicapées du canton, afin de se maintenir à domicile.

Le CCAS de La Jarrie vous conseille et vous accompagne dans la constitution de dossiers dans le cadre :

- d'une demande d'aide ménagère
- d'une demande A.P.A

Contacts :

Monsieur Pascal Mercier
Gestionnaire du Service

Mademoiselle Virginie Mallet
Assistante

Tél. : 05 46 35 96 96

Fax : 05 46 35 99 09

Courriel : ccas@la-jarrie.fr

La CDA nous informe :

((Le dispositif **cyberlocal** c'est quoi !

- Un point d'accès public à Internet installé dans la salle du conseil accessible gratuitement aux heures d'ouverture de la mairie.
- Un centre de ressources situé à Villeneuve les Salines qui aide les communes, les associations, les centres sociaux pour des projets multimédia de toute nature.
- Des centres d'apprentissages à Chatelaillon, Périgny et La Rochelle : les programmes des ateliers sont disponibles sur le site www.cyberlocal.net

((Compostage **individuel**

La Communauté d'Agglomération, dans le cadre de sa participation à la réduction des déchets à la source, propose à la population, depuis plusieurs années, de mettre à sa disposition des composteurs individuels de jardin moyennant une participation forfaitaire de 15 € par appareil.

Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas encore équipés, vous êtes invités à vous rendre, le 23 avril prochain, munis d'un justificatif de domicile, Salle Mélusine, entre 9h et 12h30.



((LA SIRENE

111 bd Emile Delmas à La Rochelle
www.la-sirene.fr

Consacrée aux musiques actuelles, LA SIRENE est le dernier-né des équipements culturels de la Communauté d'Agglomération. Soirée exceptionnelle d'ouverture le 1er avril prochain avec des concerts inédits en France :

Vendredi 1er avril, 20h30/entrée libre et gratuite/ Rock-Electro-Folk-Pop...

Samedi 2 Avril, de 14h à 18 h – portes ouvertes

Pour découvrir les studios de répétition, la grande salle de 1 200 places, le club de 400 places, les loges... Inscrivez-vous à l'adresse : infos@la-sirene.fr

Un crime à La Jarne en 1879

Est-ce que ce fut le seul crime commis à La Jarne ? De toute façon, ce fut le plus mémorable.

En cette nuit de 1879, Pierre Suppé, maître de chaix, a quatre-vingt-cinq ans. Son sens extrême de l'économie l'a doté d'une réputation de grande aisance, acquise dans le commerce des eaux-de-vie, mais l'a éloigné de tous, y compris de sa famille. Profitant de sa solitude, des malfaiteurs viennent de nuit, à plusieurs reprises entre les 23 août et 9 septembre, commettre divers cambriolages lui volant quelques objets et surtout des bouteilles d'alcool. Or, le 10 septembre vers 5 heures du matin, Madame Girard, une voisine, est intriguée par une fenêtre ouverte et prévient Mr Lhomet, parent du négociant. Celui-ci découvre sur place un grand désordre dans la maison, et, au premier étage, le corps assassiné de Pierre Suppé. L'autopsie, pratiquée sur ordre de justice, constate qu'il est décédé étouffé par des mouchoirs après avoir été ligoté pour s'être débattu.

Très vite, les soupçons se portent sur Pierre Fontelais, maraudeur rochelais qui, peu avant, avait logé dans le voisinage immédiat de la victime qu'il connaissait, ainsi que sa maison. Il avait

été vu portant des montres provenant des premiers vols. Suite à une perquisition qui permet de retrouver des serviettes dérobées et des récipients ayant servi à transposer l'eau-de-vie, il reconnaît les vols commis avec son neveu Charles Desband et un autre complice, Gabriel Hourès, mais nie farouchement l'assassinat. Ils finissent par reconnaître leur participation au crime, non pas à trois, mais à sept compte tenu de Jean-Désiré Lamoureux arrêté à Tours, Emile Marchal qui a pris la fuite entre temps, Charles Tréhélos et Jean-Baptiste Saucerotte.

Comment de cambriolages répétitifs en est-on arrivé à un crime crapuleux ? D'abord, en cessant son activité commerciale, Suppé a vendu progressivement son stock en presque totalité et la rumeur s'est répandue que cela lui aurait rapporté un minimum de 30 000 francs. Ayant trouvé un accès facile par les jardins des voisins, les voleurs initiaux prévoient un chapardage d'alcool plus important et, pour ce faire, recrutent trois autres complices avec lesquels ils parlent de leur projet dans un bar. Ainsi mis au courant, Jean-Désiré Lamoureux et Charles Tréhélos, repris de justice confirmés, à l'annonce des 30 000 francs, s'invitent dans l'opération qu'ils

font évoluer vers l'assassinat de la victime pour dérober le butin plus tranquillement.

Réveillé par le bruit, le vieillard qui a voulu donner l'alarme fut vite étouffé. La maison mise à sac ne livra pas le butin escompté : quelques jours plus tôt, il avait été placé à la Trésorerie Générale. Rapidement identifiés à partir de l'arrestation de Fontelais et Hourès, les malfaiteurs sont jugés en cours d'assise, à Saintes, à partir du 24 février 1880, par un long procès pour l'époque, de quatre jours, relaté par le *Courrier des deux Charentes*. Desband et Saucerotte, dont le rôle fut mineur, furent acquittés, le second s'étant montré très coopératif pendant l'enquête. Marchal jugé par contumace est condamné à mort ; Lamoureux et Hourès aux travaux forcés à perpétuité ; Tréhélos et Fontelais à dix ans de réclusion.

La Jarne et les environs retrouvèrent leur calme, et il n'y eut plus de crime. Peut-être ceux qui avaient de l'argent ne s'en vantaient-ils pas, ou faisaient savoir qu'il était placé à la banque !

Jean Vaillant